

Anonyme
HODIE CUM GAUDIO
[Tours, Bibliothèque municipale, ms 168, n° t.93]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil de motets et chansons de Tours* (n° t.93), partition, ms, 365 x 230 mm, f. 118-119, F-TO : ms 168

(f. 118-119 en entier.)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie, ni même de proposer une provenance géographique. Toutefois, en examinant quelques caractéristiques d'ordre stylistique, il est possible que cette œuvre ait été composée dans les années 1630-1640.

UTILISATION LITURGIQUE

Nativité. Présentation au temple.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,sol2,ut2,ut3,fa3

Le motet est composé pour un chœur à cinq parties, durant lequel alternent musique figurée et faux-bourdon. Les deux parties de *dessus*, chantées par les enfants de chœur, sont accompagnées par trois pupitres de voix d'hommes : *haute-contre, taille et basse*.

NOTES SUR LE TEXTE

Le texte de ce centon anonyme reprend en grande partie des fragments de deux sermons de saint Augustin pour la Nativité (références ci-dessous). Si la première partie s'inspire librement du sermon : « Salvator noster [...] voluit in terra habere natalem hunc diem, quem hodie celebramus. [...] Lacta mater cibum nostrum, lacta panem de caelo venientem, [...] lacta eum qui talem fecit te. [...] Simeon senex Deum agnovit infantem », la seconde lui reste plus fidèle : « Exultent ergo virgines, virgo peperit Christum. [...] Exultent viduae : infantem Christum vidua Anna cognovit. [...]. Exultent conjugatae : nasciturum Dominum Jesum Christum Elisabeth maritata prophetavit. [...] Ipse Christus puer natus est : exultent pueri, continentiam voventes puero. [...] Simeon ille senex diu vixerat ». Par ailleurs, le sermon de saint Augustin tronque la dernière phrase de chaque partie : « Accepit ergo eum Simeon in barchia sua, et dixit : “Nunc dimittis, Domine, servum tuum in pace” » tirée de Luc (II, 29) ; l'auteur du centon rétablit la formulation exacte de l'Évangile. Notons que cette dernière phrase de chaque partie est utilisée pour la fête de la Purification de la Vierge (Cantique de Siméon).

TEXTE & TRADUCTION

PRIMA PARS

Hodie, cum gaudio dicamus : lacta mater filium, lacta virgo Christum.

Cum gaudio dicamus : lacta panem de cælo, lacta eum qui fecit te.

Hodie, in templo præsentatur et a sene Simeone agnoscitur.

Tunc cognovit, tunc adoravit et tunc dixit :

« Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace. »

SECUNDA PARS

Hodie, exultent virgines : virgo peperit Christum.

Hodie, exultent viduæ : Anna vidua infantem cognovit.

Hodie, exultent conjugatæ : Elisabeth prophetavit.

Hodie, exultent pueri : Christus puer factus est.

Exultent senes : senex Simeon Jesum accepit et dixit :

« Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace. »

PREMIÈRE PARTIE

Aujourd'hui, c'est avec une grande joie que nous disons : allaitez Jésus, ô divine mère, allaitez le Christ, ô sainte vierge.

C'est avec une grande joie que nous disons : allaitez le pain qui descend du ciel, allaitez celui qui vous a faite.

Aujourd'hui, il est présenté au temple et il est reconnu par Siméon, le saint vieillard.

Alors Siméon le connut, alors il l'adora et alors il dit :

« C'est maintenant, Seigneur, selon votre promesse, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur. »

SECONDE PARTIE

Aujourd'hui vierges, tressaillez d'allégresse, une vierge a enfanté le Christ.

Aujourd'hui veuves, livrez-vous aussi aux transports de la joie, Anne, cette sainte veuve, a connu Jésus-Christ enfant.

Aujourd'hui épouses, réjouissez-vous aussi, Élisabeth, qui était mariée, a prédit la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ.

Aujourd'hui, que les enfants tressaillent d'allégresse, le Christ naît enfant.

Que les vieillards exultent : Siméon, ce saint vieillard, prit Jésus dans ses bras et lui dit :

« C'est maintenant, Seigneur, selon votre promesse, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur. »

(traduction d'après : *Œuvres complètes de Saint Augustin traduites en français*, par H. Barreau, Joseph-Maxence Péronne, Charles Vincent, Pierre-Félix Écalle, Jean-Pierre Charpentier, tome XIX, Paris, Louis Vives, 1873, *Sermon CCCLXIX et CCCLX, De nativitate Domini I et II*, p. 352-356.)